

DIVISIONS

La division est généralement utilisée dans des problèmes de partage équitable ou de juste répartition.

De l'opération $5 \times 7 = 35$ découlent deux divisions : (voir cours additions et multiplications)

$$\begin{array}{ll} 35 \div 5 = 7 & 7 \text{ est le } \underline{\text{quotient}} \text{ de } 35 \text{ par } 5. \\ \text{et } 35 \div 7 = 5 & 5 \text{ est le } \underline{\text{quotient}} \text{ de } 35 \text{ par } 7. \end{array}$$

I. DIVISION PAR 10 ; 100 ; 1000 (RAPPEL) :

Propriété :

Diviser un nombre par 10 ou 100 ou 1000 revient à le multiplier par 0,1 ou 0,01 ou 0,001.

Exemples :

$$\begin{array}{l} 79,54 : 10 = 79,54 \times 0,1 = 7,954 \\ 79,54 : 1000 = 79,54 \times 0,001 = 0,07954 \end{array}$$

II. DIVISION EUCLIDIENNE : (Gestion des retenues)

Définition :

La **division euclidienne** d'un nombre entier, appelé **dividende**, par un nombre entier différent de zéro, appelé **diviseur**, revient à trouver deux nombres, appelés **quotient** et **reste**, vérifiant :

$$\text{dividende} = \text{diviseur} \times \text{quotient entier} + \text{reste}.$$

Exemple :

dividende	→	893	13	diviseur
		- 78	68	
		113		
		- 104		quotient
		9		
reste	→			

VERIFICATION : $\underline{13 \times 68 + 9 = 893}$

Vocabulaire :

On dit que 68 est le **quotient entier** de la division euclidienne de 893 par 13.

$$893 - (13 \times 68) = 9. \text{ Le } \text{reste} \text{ de cette division est } 9.$$

893 s'appelle le **dividende** et 13 s'appelle le **diviseur**.

Propriété :

Le RESTE doit toujours être inférieur au DIVISEUR.

Méthode :

Si le diviseur est un nombre à deux chiffres (ou plus), on utilise l'ordre de grandeur du dividende et du diviseur pour trouver les différents chiffres constituant le quotient.

III. DÉFINITIONS : MULTIPLES ET DIVISEURS :

Définition :

Si le **reste** de la division euclidienne d'un nombre entier a par un nombre entier non nul b est **égal à 0**, on dit que :

- a est un **multiple** de b ,
- b est un **diviseur** de a ,
- a est **divisible** par b .

Exemple : $105 = 15 \times 7 + 0 = 15 \times 7$

La division euclidienne de 105 par 7 donne un reste nul : $105 = 15 \times 7$

On peut dire que :

105 est un **multiple** de 7

7 est un **diviseur** de 105

105 est **divisible** par 7

Remarques :

- 1) On ne peut pas diviser par 0.
- 2) Ne confondez pas le diviseur d'un nombre et le diviseur dans une division euclidienne.

IV. CRITÈRES DE DIVISIBILITÉ :

Critère de divisibilité par 2 , par 5 ou par 10 :

- Un nombre est divisible par **2** si son chiffre des unités est 0 , 2 , 4 , 6 ou 8.
- Un nombre est divisible par **5** son chiffre des unités est 0 ou 5.
- Un nombre est divisible par **10** son chiffre des unités est 0.

Critère de divisibilité par 3 ou par 9 :

- Un nombre est divisible par **3** si la somme de ses chiffres est divisible par 3.
- Un nombre est divisible par **9** si la somme de ses chiffres est divisible par 9.

Critère de divisibilité par 4 :

- Un nombre d'au moins 2 chiffres est divisible par **4** si ses deux derniers chiffres forment un nombre divisible par 4.

Exemple : 348 est divisible par 2 ; 3 ; 4 mais n'est pas divisible par 5 et par 9 :

- Il finit par un chiffre pair : 2,
- $3 + 4 + 8 = 15$ et 15 est divisible par 3,
- 48 est divisible par 4,
- 348 ne finit ni par 0, ni par 5,
- $3 + 4 + 8 = 15$ et 15 n'est pas divisible par 9.

V. DIVISION DÉCIMALE.

Définition :

Soit a un nombre décimal et b un nombre entier non nul.

On appelle **quotient** de a par b est le nombre qui, multiplié par b , donne a .

Ce nombre est appelé le **quotient** du dividende par le diviseur.

$$\text{dividende} = \text{diviseur} \times \text{quotient.}$$

Si le **reste** d'une division décimale est **égal à zéro**, on obtient la **valeur décimale exacte** du quotient.

Si le **reste** d'une division décimale est **différent de zéro**, on obtient une **valeur décimale approchée** par défaut du quotient.

Exemples :

75,8	4	4,9	9
- 4	18,95	- 0	0,544
35		49	
- 32		- 45	
38		40	
- 36		- 36	
20		40	
- 20		- 36	
0		4	

VI. ARRONDI D'UN NOMBRE :

Définition :

L'**arrondi à l'unité** d'un nombre est la valeur approchée à l'unité la plus proche de ce nombre.

Pour l'obtenir, on regarde le chiffre des dixièmes :

si le chiffre des dixièmes est 0, 1, 2, 3 ou 4, l'arrondi est la valeur approchée par défaut à l'unité,

si le chiffre des dixièmes est 5, 6, 7, 8 ou 9, l'arrondi est la valeur approchée par excès à l'unité.

Exemples :

L'arrondi à l'unité de 85,472 est **85** car le chiffre des dixièmes est 4.

L'arrondi à l'unité de 85,672 est **86** car le chiffre des dixièmes est 6.

Définition :

L'**arrondi au dixième** d'un nombre est la valeur approchée au dixième la plus proche de ce nombre.

Pour l'obtenir, on regarde le chiffre des centièmes, en utilisant la méthode ci-dessus.

Exemples :

L'arrondi au dixième de 85,432 est **85,4** car le chiffre des centièmes est 3.

L'arrondi au dixième de 85,672 est **85,7** car le chiffre des centièmes est 7.

Définition :

On peut aussi arrondir un nombre **au centième, au millième,...** de la même manière.

Exemples :

L'arrondi au centième de 85,472 est **85,47** car le chiffre des millièmes est 2.

L'arrondi au millième de 85,4728 est **85,473** car le chiffre des dix-millièmes est 8.